CENTRE DE GESTION DES VOSGES
1 Chemin de l'Orée du Bois 88390 UXEGNEY – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72

Réunion du Conseil d'administration

Séance du 13 Juin 2024

Date de convocation : 4 juin 2024
Nombre de membres
¤ 21 en exercice
¤ 18 présents et représentés
¤ 18 votants

L'an deux mil vingt-trois, treize juin à 9h30.
Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au Centre de Gestion des Vosges, 1 chemin de l'Orée du Bois (88390 UXEGNEY) sous la présidence de Michel BALLAND, Conseiller Municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES.

Etaient présents en présentiel :
M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), Mme. CLAUDE-PITET Mireille (Maire de DOGNEVILLE), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. PARMENTELAT Pascal (Maire de LAVELINE DU HOUX), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY) formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :
Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY), M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), M. SPEISSMANN MOZAS Stessy (Maire de GERARDMER).

Pouvoirs :
Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS) à Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS) à M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY) à M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE) à M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE) à Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES).

Etaient présents également :
M. SCHEER Frédéric (Directeur du CDG88), Mme. GRASSER-CHAMBRE Yannick (Directrice Adjointe du CDG88), Mme SYLVESTRE Danièle (Responsable du Pôle Contrats Cadres), Mme VALDENAIRE Brigitte (Responsable du Pôle Carrières Instances Paritaires), M. VIAC Venenzio (Conseiller Statutaire et Juridique), Mme GELAS Sophie (Responsable du service Assurances Statutaires), Mme ALVES Charline (Responsable des Secrétariats Médicaux) et Mme BOURGEOIS Amandine (Responsable et Coordinatrice des Protocoles et Assemblées).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :
Madame Elisabeth BONNOT (Adjointe à la mairie de LA BRESSE)

2024/23. Convention-cadre d'accès et d'utilisation des applications informatiques proposés par le CDG 88

- Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L413-1 à L413-7 et L 452-40,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Considérant que le Centre de Gestion des Vosges élabore diverses applications informatiques (outil LDG, outil livret d'accueil sécurité...) et qu'il souhaite pouvoir mettre à disposition d'autres collectivités non affiliées situées dans le département ou hors département,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention-cadre permettant de définir les conditions générales d'accès et de fonctionnement des applications informatiques proposées par le CDG 88,

Considérant qu'il y a lieu parallèlement de disposer d'une convention complémentaire pour l'applicatif informatique « Livret Accueil Sécurité »,

Les membres du Conseil d'administration,
Après un large débat,
À l'unanimité,

- Adoptent la convention-cadre ci-annexée ainsi que la convention spécifique relative à l'applicatif informatique "Livret Accueil Sécurité"

Date d'effet de la délibération : 13/06/2024

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

M. BALLAND Michel
Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges
Maire honoraire de GIRMONT

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Centre Départemental de Gestion des Vosges

Michel BALLAND

Certified by yousign

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture le (visa), et de la publication le 18/06/2024

REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-088-288800030-20240613-2024_23_DEL